



Rudolf
Ramsauer,
directeur

Lorsque l'AVS a été instituée, la durée moyenne de la retraite était de 12 ans. Aujourd'hui, elle est de 17 ans. C'est un grand progrès. Au début de l'AVS, il y avait huit actifs pour un rentier; aujourd'hui, il n'y en a plus que quatre; en 2040,

Qui ose évoquer un démantèlement social?

il ne devrait plus y avoir que deux actifs pour un rentier. Il n'est ni possible, ni souhaitable que dans un avenir pas trop éloigné, un tiers de la population adulte vive du travail des deux autres tiers. Si l'on évoque maintenant de nouveaux modèles de rentes et de travail, ce n'est pas pour aller vers un démantèlement social. Bien au contraire: nous avons connu ces dernières années un développement social sans précédent. A l'exception du Portugal, aucun autre pays industrialisé n'a vu son taux de charge sociale (total des dépenses sociales exprimées en pour cent du PIB) augmenter aussi rapidement que celui de la Suisse. Les réalités démographiques nous obligent à repenser toute la question et à appliquer à temps les réformes qui s'imposent. Les milieux économiques sont aussi contraints de se livrer à cet exercice.

@ rudolf.ramsauer@economiesuisse.ch

18 mai 2003: le souverain stoppe net un flot d'initiatives

Le peuple suisse s'est prononcé le 18 mai dans le sens souhaité par le Conseil fédéral, la majorité bourgeoise du Parlement et les milieux économiques. Avec une absolue netteté. Il a lancé des signaux clairs en vue de la politique future.

Le menu des votations du 18 mai était extrêmement copieux. Et la réponse des citoyens extrêmement claire. Ils ont rejeté catégoriquement toutes les initiatives. A juste titre. Car les modifications constitutionnelles proposées étaient problématiques. Elles auraient débouché sur d'énormes charges financières supplémentaires, sur des interdictions inutiles et sur des restrictions imposées par l'Etat. Or, pour la plupart de ces initiatives, des contre-projets valables étaient déjà sur la table ou sont encore dans le pipeline politique. Ces initiatives apparaissaient donc soit excessives, soit dépassées. On peut dire que la gauche a bu la tasse lors de ce week-end de votations. La dispersion des forces s'est révélée être une erreur politique. Les incertitudes qui planent sur l'environnement économique ont certainement contribué à ces décisions claires.

Une fois de plus, le souverain a rejeté des projets contenant des propositions bancales:

■ L'initiative-santé: il n'est pas possible de maîtriser la hausse des coûts de la santé en s'attaquant au seul aspect du financement. Le peuple est très sensible aux augmentations



Urs Rellstab,
membre
de la Direction

de TVA. De plus, une nette majorité de la population est très consciente de ce qu'une charge fiscale excessive pour les personnes à forts revenus et fortune aurait un effet de boomerang pour tous. Les réformes dans le secteur de la santé doivent renforcer la concurrence et éliminer les mauvaises incitations. A cet égard, la responsabilité individuelle demeure un élément essentiel.

■ Energie nucléaire: l'année dernière, les milieux économiques s'étaient engagés en faveur de l'ouverture du marché de l'électricité et avaient déploré le rejet de la LME. Si les modalités de l'ouverture ne

sont pas encore fixées, il n'en reste pas moins que pour l'avenir, le marché suisse de l'électricité doit lui aussi s'ouvrir pour renforcer la compétitivité de l'économie suisse. Dans ces conditions, cela n'avait aucun sens d'abandonner prématurément l'option de l'énergie nucléaire, exploitée de manière sûre dans notre pays. A long terme, il appartiendra au marché de décider du mode de production de l'électricité. Cela signifie aussi que la branche de l'électricité doit anticiper les évolutions à venir.

■ Initiative des handicapés: par leur initiative, les organisations de handicapés ont fait bouger les choses; la loi sur l'égalité pour les handicapés, qui reprend nombre de postulats justifiés de l'initiative tout en gardant la mesure du possible va entrer en vigueur. Cette loi impose un certain nombre d'exigences, surtout aux PME. Du point de vue des citoyens, mieux vaut accumuler des expériences que de surcharger le bateau. La décision de rejeter l'initiative des handicapés est raisonnable et n'est certainement pas à interpréter comme un vote contre l'égalité des

Suite page 2

Point fort

Les Accords bilatéraux I entre la Suisse et l'UE sont entrés en vigueur le 1er juin 2002. Premier bilan (positif).

Page 2 ►

Gains énergétiques

Le centre d'entretien du Gothard, à Airolo, est depuis 1997 un modèle énergétique de l'AEnEc.

Page 3 ►

Portrait d'une PME

L'entreprise Geistlich Biomaterials existe depuis plus de 150 ans, mais elle a le dynamisme d'une start-up.

Page 4 ►

Dépenses publiques

150 représentants du monde politique, de la science, de l'administration, de l'économie et des médias ont participé à un séminaire d'economiesuisse.

Page 7 ►

Suisse-UE: premier bilan positif des Accords bilatéraux I

Les Accords bilatéraux I conclus entre la Suisse et l'UE sont entrés en vigueur le 1er juin 2002. Cela fera bientôt une année qu'ils déploient leurs effets. C'est un laps de temps court pour tirer des conclusions réellement pertinentes, mais le bilan provisoire est positif.

Une année après leur entrée en vigueur, economiesuisse constate que les accords bilatéraux I revêtent une grande importance. Les employeurs soulignent qu'ils sont indispensables et incontournables. A court terme, ils constituent à coup sûr une base essentielle pour la participation de l'économie suisse au marché intérieur de l'UE, tout en la mettant à l'abri des actes de discrimination. Les entreprises suisses peuvent ainsi opposer une résistance à leurs concurrents européens.

Des remarques de diverses entreprises confirment que les accords satisfont les attentes qu'economiesuisse plaçait en eux. Sur la base de considérations de principe et de commentaires recueillis auprès des employeurs, les associations économiques ont toujours insisté sur l'importance de ces accords pour l'économie suisse. Des remarques l'importance de ces accords pour l'économie suisse.

Libre circulation en tête

En ce qui concerne l'appréciation de chacun des textes, l'accord sur la libre circulation des personnes est considéré comme le plus important, devant l'accord sur la suppression des obstacles techniques au commerce.

Les accords sur les marchés publics et sur la recherche sont également jugés positifs, mais

ils sont considérés comme moins prioritaires.

Avantages moins visibles

Les accords sur le transport aérien et les transports terrestres ainsi que l'accord sur l'agriculture viennent en queue de liste. S'il est vrai qu'ils n'ont aucune incidence directe pour de nombreuses entreprises, il ne faut pas les sous-estimer pour autant. En effet, pour l'économie dans son ensemble, les liaisons terrestres et aériennes jouent un rôle indéniable. De plus, l'accord sur l'agriculture constitue une avancée du point de vue libéral. economiesuisse continuera de s'engager pour une mise en œuvre réussie de ces importants accords

@ gregor.kuendig@economiesuisse.ch

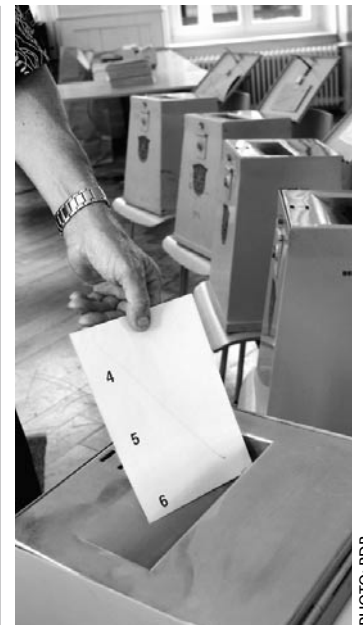


PHOTO: RDB

Suite de la page 1

handicapés ou contre les handicapés en soi, comme l'ont affirmé les organisations de handicapés pendant la campagne.

Les sept non qui sont sortis des urnes sur les initiatives populaires ont donc représenté au final autant de décisions importantes.

economiesuisse rejette la «locomotion douce»

Dans le cadre d'une procédure de consultation, economiesuisse a eu l'occasion de se prononcer sur un concept de locomotion douce élaboré par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Il s'agit d'un programme d'encouragement pour le trafic piétonnier, la marche, le cyclisme ainsi que le patinage inline. economiesuisse a demandé que l'on interrompe l'exercice, notamment pour les raisons principales suivantes:

■ Pas de nouveaux mélanges de compétences

Le concept de la nouvelle péréquation financière vise à désenchevêtrer les tâches de la Confédération et des cantons et à attribuer des compétences claires. Le modèle de la locomotion douce va dans un sens diamétralement opposé à ces efforts et introduit un mélange opaque d'attributions de compétences à la Confédération, aux cantons et aux communes, tant du point de vue organisationnel que financier.

■ La locomotion douce est du ressort des cantons et des communes

Beaucoup a été fait ces dernières décennies en faveur de la locomotion non motorisée (zones piétonnes, pistes cyclables, sentiers pédestres). C'est au niveau communal, voire au niveau cantonal que toutes ces tâches sont accomplies le plus efficacement, au plus près du

citoyen, là où il est possible d'apprécier les besoins. Car la locomotion douce est un trafic local, tout au plus régional. Il n'est donc pas du tout nécessaire que la Confédération s'imisce dans ce secteur, que ce soit en établissant des normes et critères ou de participations financières. Il y a lieu de veiller ici aussi au respect du principe de subsidiarité.

■ Pas de nouveaux engagements financiers de la Confédération

La situation catastrophique des finances de la Confédération est connue depuis longtemps. Il est donc incompréhensible que ce concept prévoie de nouveaux engagements financiers de la Confédération, alors que les tâches en rapport avec la locomotion douce sont résolues à satisfaction par les cantons et les communes.

@ peter.hutzli@economiesuisse.ch



PHOTO: RDB

Le patinage inline deviendrait objet de tous les soins au niveau fédéral.

La récupération de chaleur: entièrement écologique

Le bâtiment du centre d'entretien d'Airolo est depuis 1997 un modèle énergétique de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEc).



Les bâtiments du centre d'entretien à la sortie sud du tunnel du Gothard

Le centre s'occupe de l'entretien du tunnel autoroutier du Saint Gothard, de l'autoroute A2 jusqu'à Biasca et de la route du col du Saint Gothard. Le bâtiment a été construit en 1978, année de l'ouverture du tunnel du Gothard. Le centre d'Airolo occupe une centaine d'employés et sert de local des pompiers, des services sanitaires et de la police cantonale du Tessin.

Nouvelle installation de pompage

Les installations techniques du centre d'Airolo englobent notamment une importante installation de pompes à chaleur qui utilise les rejets de chaleur provenant de l'eau du tunnel. Pour une puissance de chauffage de l'ordre de 2 MW, il fallait environ 6000 kilos d'agents frigorigènes. L'installation nécessitait des travaux d'entretien importants

et coûtait cher en énergie. Deux analyses énergétiques réalisées avec le concours de l'AEnEc ont montré que l'installation de pompes à chaleur existante était surdimensionnée. Cette situation résultait de l'optimisation et de l'accroissement d'efficacité des installations techniques et des interventions sur le corps du bâtiment. L'ancienne installation de pompes à chaleur a été remplacée par une nouvelle, munie d'équipements standards et d'agents frigorigènes exempts de CFC. La puissance de chauffage et de refroidissement de la nouvelle installation a été réduite d'environ 60 pour cent par rapport à l'ancienne. Ce changement s'est non seulement traduit par des aspects énergétiques posi-

tifs, il représente aussi un pas important dans le domaine de l'écologie car la nouvelle installation ne nécessite plus que 360 kg d'agents frigorigènes, par ailleurs exempts de CFC. Les premières expériences ont montré que l'intensité des services de maintenance a aussi fortement diminué. Le personnel peut maintenant consacrer son temps à l'entretien du tunnel autoroutier et des routes.

Des coûts énergétiques plus bas

Grâce à la participation de l'AEnEc au modèle énergétique suisse, le centre d'entretien d'Airolo était déjà parvenu à réduire ses coûts d'énergie de 20 pour cent environ avant même le changement de l'installation. Ce succès était dû aux mesures d'optimisation mises au point au sein d'un groupe de travail de l'AEnEc. La direction du centre d'Airolo a donc décidé de poursuivre sa collaboration avec l'AEnEc afin d'accroître l'efficacité de la nouvelle installation et de continuer à réduire ses coûts énergétiques.



Vue des 4 pompes à chaleur

CH21 – programme d'impulsion

En faveur de la société du savoir en Suisse

Le rapport final du programme d'impulsion CH21 dresse le bilan du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) en Suisse.

Le programme d'impulsion CH21 était une initiative privée d'une durée de deux ans visant à accélérer, à rassembler et à promouvoir l'ensemble des activités et projets susceptibles de faire progresser la Suisse dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Soutenu activement pendant 24 mois par



de nombreuses personnalités, entreprises, associations et institutions, le programme a mis en marche un processus. Les quatre domaines de la formation, de l'Etat, de l'économie et de la société ont bénéficié d'une attention particulière. Le rapport ne se contente pas de faire un tour d'horizon, il donne des idées et favorise la réflexion.

De nombreuses initiatives originales ont contribué au succès du projet CH21. Il s'agit désormais de rassembler les précieux enseignements et expériences et de donner vie à de nouveaux projets dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, afin que la société suisse du savoir fasse un pas déterminant en avant.

Le rapport (Fr. 20.-) est disponible en allemand ou en anglais à l'adresse suivante:

economiesuisse
Irene Stauffer
Hegibachstrasse 47
8032 Zürich
Telefon 01/421 35 18
Fax 01/421 34 89
ou online: info@ch21.ch



Comptes annuels: séparer établissement et contrôle

L'avant-projet de loi sur l'établissement et le contrôle des comptes annuels (LECCA) a suscité des réactions très critiques de la part des milieux économiques.

Le Conseil fédéral en a pris acte et prévoit d'élaborer une nouvelle réglementation neutre sur le plan fiscal, qui accroisse la transparence et qui soit adaptée aux besoins des PME. La révision de l'avant-projet a été confiée au professeur Giorgio Behr, à la fois expert et entrepreneur. Le DFJP a maintenant décidé de soumettre séparément les nouvelles dispositions relatives à l'établissement des comptes annuels et celles relatives à leur contrôle.

Le projet de révision réglerait des questions comme celles de

l'obligation de soumettre les comptes annuels à un contrôle, des modalités du contrôle, de l'autorisation, de la surveillance et de l'indépendance des réviseurs. La création d'un organe de surveillance répond à une norme internationale aujourd'hui. Elle doit permettre d'éviter à l'avenir les conflits de droit du type de ceux résultant du «Sarbanes Oxley Act» (SOA) américain, par exemple, auquel les entreprises cotées aux Etats-Unis doivent se conformer. Economiesuisse a formé un groupe d'experts ad hoc. D'autres milieux intéressés et offices publics concernés sont impliqués dans les travaux. Un groupe de travail issu de la Chambre fiduciaire et présidé par le professeur Helbling, a élaboré un premier projet de

loi respectant le SOA. De plus, l'économie communiquera à temps ses revendications pour la réglementation du contrôle. Les milieux économiques accompagneront aussi l'élaboration du deuxième projet, celui relatif aux normes d'établissement des comptes. Economiesuisse mettra principalement en avant la situation des petites et moyennes entreprises. Les nouvelles directives de SWX, tout comme celles de l'UE, imposent le respect des normes internationales d'établissement des comptes IAS pour les grandes sociétés cotées en Bourse. Le message relatif à la loi sur l'établissement et le contrôle des comptes annuels devrait être prêt au premier semestre 2004.

@ thomas.pletscher@economiesuisse.ch

Révision en vue du droit des achats publics

Une révision du droit des achats publics est prévue en Suisse. Il s'agit auparavant de montrer, dans un texte d'interprétation, les forces et les faiblesses du droit des marchés publics en vigueur.

En 1996, le droit des marchés publics suisse a été revu de fond en comble sur la base des prescriptions de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Au cours des sept années écoulées, l'économie et les offices d'achats publics ont pu accumuler des expériences sur son application. Le Parlement a chargé le Conseil fédéral de réviser le droit en vigueur où le besoin s'en fait sentir. Il appartient maintenant à la Commission des achats de la Confédération de procéder aux sondages appropriés.

Une large base d'interprétation
Concrètement, les fournisseurs, c'est-à-dire l'économie suisse, et les offices d'achats publics seront interrogés et devront relever les points forts et les points faibles du droit actuellement en vigueur. Il ne s'agit donc pas encore d'une véritable

procédure de consultation. Afin de disposer d'un champ d'interprétation aussi large que possible, la Commission des achats de la Confédération a élaboré un questionnaire adressé aux acteurs qui ont régulièrement à traiter des questions d'achats publics, que ce soit au niveau de la Confédération, des cantons ou des communes. Ce questionnaire est disponible sur Internet, sous www.beschaffung.admin.ch/fr/umfrage/index.htm. Les réponses doivent rentrer jusqu'au 13 juin 2003. Les associations souhaiteraient que leurs membres leur adressent une copie de leurs réponses afin de consolider l'opinion qu'elles se forgeront sur ce dossier.

Agenda

Les délais sont les suivants: mi-juin 2003: position sur la question de l'harmonisation des achats publics en Suisse (même droit des achats pour la Confédération et les cantons, poursuite de l'exécution des achats par la Confédération, les cantons et les communes, chaque entité dans son domaine respectif). Mi-septembre 2003: prise de position

sur l'identification des besoins de révision. Fin octobre 2003: prise de position sur des questions techniques (propositions d'aménagement concret de certaines réglementations).

@ gregor.kuendig@economiesuisse.ch

Conférence d'Interlaken

La Conférence d'Interlaken de cette année s'est tenue du 14 au 16 mai 2003 à Berlin à l'invitation de la Confédération de l'industrie allemande (DBI). Ce groupe, constitué en 1978, réunit les organisations économiques faitières du Danemark, d'Allemagne, de Hollande, d'Autriche et de Suisse. A l'ordre du jour de la rencontre de cette année figuraient, outre la situation économique et politique des différents pays, la question des relations entre les Etats-Unis et l'Europe, le gouvernement d'entreprise, l'OMC et certains aspects relatifs à l'organisation des associations.

Les organisations économiques réunies à la Conférence d'Interlaken défendant non seulement une philosophie de politique économique analogue, mais jouant aussi des rôles comparables dans la vie politique de leurs pays, cette institution constitue une plateforme de discussions politiques fructueuses. Elle offre en outre l'occasion d'entretenir des contacts personnels avec les responsables de ces organisations économiques amies. Compte tenu de la situation institutionnelle de notre pays en Europe, ces relations doivent être estimées à leur juste valeur.

Le professeur Ambros Speiser est décédé

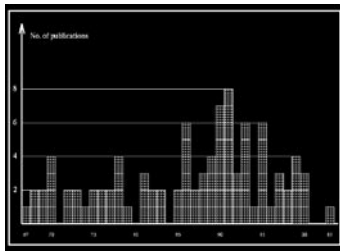
Le professeur Ambros Speiser est décédé le 10 mai 2003 à l'âge de 81 ans. Le défunt a marqué de son empreinte le paysage suisse de la recherche. Au début des années 50, il avait dirigé les travaux de construction de l'ordinateur central Ermeth de l'EPFZ à Zurich. Par la suite, il avait créé le très renommé laboratoire de recherches IBM de Rüschlikon. En 1966, BBC lui confiait la construction et la direction du centre de recherches de Dätwil. En 1977, le professeur Speiser fut l'un des fondateurs de la Commission de la science et de la recherche du Vorort d'alors. Il resta fidèle à cette organisation qu'il présida magistralement au cours des cinq

dernières années précédant son départ à la retraite en 1988. Le professeur Speiser avait aussi représenté l'économie au Conseil des EPF pendant de longues années. Il fit preuve d'un engagement constant en faveur d'un niveau élevé de la recherche et de relations étroites entre les hautes écoles et l'industrie. Même après avoir quitté la vie professionnelle active, le professeur Speiser avait continué de participer aux activités concernant la politique de la recherche. Il suivait notamment les travaux de la commission de la recherche qu'il avait longtemps présidée. Economiesuisse a perdu un excellent conseiller et un fidèle ami.

Eurostat fête 50 ans d'existence

Du fait de l'introduction de l'euro et de l'élargissement, l'office statistiques de l'UE a acquis une fonction importante. Cependant, les employeurs et l'industrie sont tout sauf enthousiasmés par le flux croissant de données.

Une institution européenne discrète mais d'une importance croissante a fêté ses 50 ans: l'Office statistique des Communautés européennes avec siège à Luxembourg (Eurostat). Sur le plan formel Eurostat est soumis à la Commission européenne et constitue une Direction générale. Ses quelque 700



fonctionnaires fournissent des données de base essentielles comme l'évolution des prix, de l'inflation et des cours de change dans la zone euro. A l'instar de la Banque centrale européenne (BCE), le commissaire européen en charge des affaires monétaires, Pedro Solbes, sollicite de plus en plus

souvent les services d'Eurostat. Ses prévisions conjoncturelles pour la zone euro en particulier présentent un intérêt certain pour les entreprises.

Le revers de la médaille pour les PME

Aujourd'hui, Eurostat couvre presque tous les domaines de la vie économique en Europe: coût du travail dans les entreprises européennes en 2000, déficits de la balance courante des pays candidats de 1998 à 2001, protection sociale en Europe de 1991 à 2001 ou cours de perfectionnement en entreprise en 2000 et 2001 ne sont que quelques-uns des domaines traités dans les publications d'Eurostat. Les données correspondantes sont rassemblées par les offices nationaux des statistiques au sein des Etats membres et transmis à Eurostat. Or ces nombreux flux de données harmonisées présentent également un inconvénient.

L'utilisation qu'en font l'industrie et les employeurs est sujet à controverse. L'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (UNICE) estime que de nombreuses statistiques ne sont plus utilisables au moment de leur publication, car elles sont déjà dépassées. La tendance

du Parlement européen, de la BCE ainsi que du Conseil des ministres de l'économie et des finances (Ecofin) d'exiger des données toujours plus détaillées de la part des Etats membres est considérée avec scepticisme. Ce sont surtout les PME qui sont découragées par ce flux de données croissant.

Accord avec la Suisse

L'évolution montre notamment que les données statistiques sont également utilisées comme instrument de contrôle en vue de la mise en œuvre des directives et règlements dans les Etats membres. L'Office fédéral de la statistique suisse (OFS), dont le siège est à Neuchâtel, pourrait, lui aussi, voir sa charge de travail augmenter. Les Bilatérales II prévoient le raccordement de l'OFS avec Eurostat. Les négociations sont déjà achevées depuis quelque temps. Actuellement, l'OFS compte 600 employés. Pour gérer les données supplémentaires exigées par Luxembourg, il faudra créer jusqu'à 100 nouveaux postes. Cela impliquera également l'acquiescement de la cotisation de membre de près de 6 millions de francs par an.

@ bruxelles@economiesuisse.ch

La politique commerciale internationale dans la perspective de Cancun

Le système commercial multilatéral fondé sur les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est l'un des principaux piliers de la coopération internationale. Ce système a largement contribué à la libéralisation du commerce international et à un meilleur accès au marché. C'est le moteur de la croissance de l'économie mondiale, à la base de la création d'emplois et d'une large palette de biens de consommation. C'est pourquoi la Chambre de commerce internationale (CCI) salue la décision de l'OMC, tombée en novembre dernier à Doha, d'entamer un nouveau cycle multilatéral de négociations.

La CCI craint toutefois qu'il ne faille pas attendre le bouclage des négociations qui s'engageront lors de la conférence ministérielle de septembre prochain à Cancun avant la fin de 2004. Mais le respect des délais est important si l'on veut éviter une perte de confiance dans les négociations. C'est aussi un signal pour les investisseurs, les exportateurs et les consommateurs qui doivent voir qu'en dépit de l'instabilité géopolitique et de la faiblesse de la conjoncture mondiale, les gouvernements de tous les continents peuvent se mettre d'accord pour coopérer en vue de l'amélioration des relations économiques et de politique économique.

La CCI estime que les négociations doivent prendre en compte les intérêts des pays en développement. Le but prioritaire est d'améliorer leur accès aux marchés des pays développés, surtout pour des produits pour lesquels ils ont un avantage concurrentiel. Cette évolution passe inévitablement par des réformes difficiles et des adaptations dans certains secteurs de l'économie des pays développés. Mais la suite des événements montrera si les pays les plus pauvres parviendront à se tirer eux-mêmes de leur situation et à trouver la voie d'un meilleur niveau de vie.

@ icc@economiesuisse.ch

Accord de coopération avec les entrepreneurs marocains

Le conseiller fédéral Deiss a conduit du 11 au 13 mai une mission économique au Maroc. Il était accompagné d'une bonne dizaine d'hommes d'affaires emmenés par le président d'economiesuisse, Ueli Forster. Trois ans après l'entrée en vigueur de l'accord de libre échange entre l'AELE et le Maroc, un premier bilan positif a été tiré. Si les conditions de ces échanges économiques présentent aujourd'hui certains avantages, il reste encore un potentiel à développer. Cette mission a par exemple permis de s'engager auprès des autorités marocaines en faveur d'une

rapide mise en œuvre du cumul des règles d'origine entre l'UE, l'AELE et le Maroc. Dans le domaine des textiles surtout, le cumul dynamiserait les échanges économiques entre la Suisse et le Maroc. Ce voyage a également fourni l'occasion de proposer des améliorations de prescriptions dans les domaines de la pharmacie et de la chimie.

Afin de promouvoir les échanges économiques, le président d'economiesuisse, M. Forster, et son homologue marocain ont signé un accord de coopération entre economiesuisse et la Confédération générale des

entreprises du Maroc. Dans une première phase, cet accord prévoit surtout l'échange d'informations entre les deux organisations.

Voici plusieurs années que le Maroc ne cesse d'améliorer ses conditions-cadre. Les réformes économiques y ont atteint aujourd'hui une vitesse encourageante. Enfin, l'économie marocaine devient de plus en plus attrayante pour les milieux économiques suisses. Ces derniers apprécient surtout la volonté du pays de consolider l'économie de marché et d'ouvrir davantage le pays.

De la fabrique à la salle stérile

Geistlich Biomaterials n'est ni une jeune entreprise, ni la résultante d'un essaimage industriel. Au contraire: cette entreprise biotech est une exploitation familiale créée en 1851 déjà.

On attribue aujourd'hui beaucoup d'importance au fait d'avoir des dents blanches, saines. Il n'est donc pas étonnant que Geistlich Biomaterials connaisse une croissance rapide: depuis 1999, les ventes de l'entreprise ont progressé de 33% par an en moyenne sur le marché mondial. Le principal produit de Biomaterials est un matériau de remplacement des os, utilisé en médecine dentaire. Aujourd'hui, les adultes qui perdent une dent donnent souvent la préférence à une solution esthétique, ce qui signifie un implant dentaire. Pour que cette opération puisse se faire dans de bonnes conditions, il faut une masse osseuse suffisante dans la mâchoire. Si celle-ci s'est déjà retirée, il est possible de remédier à la situation avec Bio-Oss: ce granulé de minéraux naturels extraits de l'os de bœuf agit comme une glissière de guidage qui favorise la croissance cellulaire des os. Après le traitement par Bio-Oss, l'implant peut en règle générale être fixé sans problème.

Quant l'entreprise de production devient un centre de recherches

Avec Bio-Oss et d'autres produits, Geistlich Biomaterials applique aujourd'hui la biotechnologie à un niveau très élevé. A l'origine, le groupe produisait de la colle: c'est en 1851 que Heinrich Geistlich crée à Zurich la «Lymhütte», une manufacture de colle pour les os. En 1901, son fils reprend la fabrique de Wolhusen qui produit des boutons de corne de bœuf. Après la Deuxième Guerre mondiale, Wolhusen produit et distribue des substances actives. Ce secteur se développe pour devenir ce qui est aujourd'hui Geistlich Pharma. Lorsque, dans les années 1980, les exigences en matière de



recherche dans le domaine pharmaceutique et concernant l'admission de médicaments s'accroissent, la situation devient difficile pour les PME. Geistlich Pharma cherche alors de nouveaux créneaux: en 1986, elle développe Bio-Oss, le premier succédané de l'os produit dans le monde sur une base naturelle. L'accent se déplace alors de la production vers le développement, le secteur Geistlich Pharma se subdivise en «matériels bio» et «matériels pharmaceutiques».

Un marché porteur

Aujourd'hui, 20% des 140 collaborateurs (filiales comprises)

de Geistlich Pharma ont une formation académique. La production et la distribution de substances actives ne sont plus qu'un petit domaine de Geistlich Pharma; l'entreprise mise désormais sur le marché porteur des implants: actuellement, 3% seulement de toutes les dents manquantes sont remplacées par des implants. Or, les exigences esthétiques vont croissant dans la société, de même que la proportion des personnes âgées, commente Michael Peetz, directeur, ce qui accroît d'autant le potentiel du marché. Geistlich Biomaterials s'attend donc à voir son chiffre d'affaires doubler d'ici à 2006.

Les deux vœux de politique économique du directeur Michael Peetz

L'opinion publique et l'Etat ont grand intérêt à ce que la Suisse progresse dans la recherche à haut niveau et à ce que l'on parvienne à mettre régulièrement sur le marché des produits novateurs dans le domaine de la biotechnologie et dans le secteur pharmaceutique, dans le but de venir en aide aux patients. D'où ces deux souhaits:

Directives d'admission praticables

Les conditions posées à l'admission d'innovations dans les secteurs de la biotechnologie et de la pharmacie sont de plus en plus nombreuses.

C'est compréhensible, mais il faudrait que ces conditions soient élaborées dans un dialogue avec les entreprises et qu'elles soient praticables.

Davantage de souplesse dans le remboursement

Les caisses maladie devraient se montrer plus flexibles et prendre aussi en charge les coûts d'applications médicales tout à fait nouvelles dont l'utilité et l'efficacité sont démontrées.

Geistlich
Biomaterials



Dans les salles stériles de Geistlich Biomaterials, le taux de particules dans l'air est de 100 par pied-cube, 1000 fois moins que dans l'air extérieur même purifié après un bon orage.

Au contrôle final, le granulat Bio-Oss est examiné à la loupe, afin d'éviter toute trace d'impureté.

Etant donné que la fabrication de succédanés d'os tels que Bio-Oss exigent la plus grande pureté et la plus grande précision, d'énormes investissements sont toujours nécessaires dans les locaux et la technologie. De nouvelles salles stériles sont actuellement installés à Wolhusen; la concentration des particules n'y est que de cent par pied-cube. L'air extérieur normal, en revanche, même purifié après un bon orage, contient encore 100'000 particules par pied-cube. Grâce aux salles stériles, il est possible de produire des succédanés d'os exempts de germes, sans impuretés. Pour y parvenir, on fait subir aux os de bœuf plusieurs processus thermiques et chimiques intensifs de purification et de préparation. Il reste alors la partie minérale stérile, sans matériel organique. Il n'y a donc aucun risque de transmission de l'ESB.

Position de pointe sur le marché

La crise de l'ESB n'a engendré chez Geistlich Biomaterials qu'un léger recul de la croissance. Entre-temps, l'entreprise qui produit Bio-Oss a conquis les premiers rangs sur le marché de la médecine dentaire; elle exporte 95% de ses produits à l'étranger. Mais il n'est pas question que nous nous reposions sur nos lauriers, assure Michael Peetz: «Nous mettons actuellement sur pied le secteur de l'orthopédie dans lequel nous voulons nous implanter avec une technologie analogue pour la constitution d'os et de cartilages.»



Bruno Zuppiger (CN), Rolf Schweiger (CE), Rudolf Strahm (CN), Kurt Speck, rédacteur en chef de la Handelszeitung, Marina Masoni, conseillère d'Etat, Felix Walker (CN)

Concept des dépenses: premier séminaire

Le 16 mai, la Fédération des entreprises suisses a organisé une conférence sur le thème: «Spirale des dépenses, une fatalité»? Les participants se sont demandé comment consolider les budgets publics. Environ 150 représentants des milieux de l'économie, de la science, de la politique, de l'administration et des médias se sont penchés sur ce thème.

En comparaison internationale, il y a longtemps que la Suisse a perdu sa réputation d'élève modèle pour ce qui est de la quote-part de l'Etat; notre pays est presque lanterne rouge dans ce domaine, a affirmé Pascal Gentinetta, responsable du Concept des dépenses. Pour endiguer cette croissance des dépenses, il faut absolument appliquer des mesures correctrices dans tous les secteurs de tâches, a affirmé



(de gauche à droite) Thomas Staehelin, président de la commission Finances et fiscalité d'economiesuisse. Pascal Gentinetta, responsable du Concept des dépenses d'economiesuisse. Franz Jaeger, professeur à l'Université de Saint-Gall. Peter Siegenthaler, directeur de l'Administration fédérale des finances

M. Gentinetta. Côté scientifique, le professeur Franz Jaeger a relevé qu'outre les dépenses, il fallait aussi garder l'œil ouvert sur la dynamique de l'endettement de l'Etat ainsi que sur des éléments susceptibles de promouvoir la croissance. Les milieux politiques devraient enfin montrer qu'ils assument leurs responsabilités vis-à-vis des générations futures, a affirmé M. Jaeger. Peter Siegenthaler, directeur de l'Administration fédérale des finances, a déclaré qu'il fallait aussi examiner l'efficacité des investissements de

l'Etat. Il est clair que la clé d'un changement de tendance définitif se situe dans le domaine de la prévoyance sociale. A cet égard, il a notamment demandé que l'on maintienne à un niveau élevé le taux d'emploi des travailleurs âgés. C'est à cette seule condition, a affirmé M. Siegenthaler, que le relèvement de l'âge de la retraite préconisé dans le Concept des dépenses a un sens.

Une discussion sur les propositions de l'économie en matière de finances publiques a ensuite eu lieu sous la direction du ré-

dacteur en chef de la «Handelszeitung», Kurt Speck. Y ont pris part la conseillère d'Etat tessinoise Marina Masoni (PRD), le conseiller aux Etats Rolf Schweiger (PRD/Zoug) ainsi que les conseillers nationaux Rudolf Strahm (PS/Berne), Felix Walker (PDC/St-Gall) et Bruno Zuppiger (UDC/Zurich). L'après-midi, les participants se sont répartis en cinq ateliers pour aborder les différents thèmes du Concept des dépenses avec des experts de haut niveau. Des propositions de solutions à mettre en œuvre ont ensuite été présentées au plénum.

Les participants ont retenu de cette journée que des mesures s'imposent pour assainir les finances publiques, notamment au niveau fédéral. Il est aussi apparu clairement qu'il importe de ramener la croissance des dépenses à des proportions raisonnables. Naturellement, les avis divergeaient sur la réduction quantitative à réaliser et sur les domaines dans lesquels une compression des dépenses s'impose.

Impressum

Editeur: economiesuisse, Fédération des entreprises suisses; **Rédacteur responsable:** Vincent Simon; **Adresse:** Carrefour de Rive 1, Case postale 3684, 1211 Genève 3; **Téléphone:** 022/786 66 81; **Téléfax:** 022/786 64 50; **mail:** incent.simon@economiesuisse.ch; **Web:** www.economiesuisse.ch; **Rythme de parution:** mensuel; **Réalisation:** Layout88, Zurich; **Impression:** Imprimerie du Démocrate, Delémont

Documentation

- **Corporate Governance:** Swiss Code of Best Practice English. Free.
- **Politique économique – Suisse 2003** Perspectives et points clés de politique économique. Destinée aux leaders d'opinion, aux médias et aux représentants de l'économie. 50 francs. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«dossierpolitique»** Service de presse destiné à toute personne intéressée. Hebdomadaire, gratuit.
- **Le gouvernement d'entreprise en Suisse** Rapport du prof. Karl Hofstetter (40 francs). Téléchargeable sur notre site Internet.
- **Concept des dépenses** Contribution des milieux économiques au débat sur les finances publiques. 108 pages, 30 fr. + TVA et frais d'envoi. Téléchargeable sur notre site.
- **Politique suisse de la science, de la recherche et de la technologie:** perspectives à l'horizon 2007. Brochure gratuite.
- **«Newsletter»** Destinée aux dirigeants et aux cadres de l'économie, aux médias et au monde politique. Mensuelle, gratuite.
- **Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise** Code et directive SWX. Gratuit. Téléchargeable sur notre site Internet.
- **«Point de repère»** Revue thématique destinée au monde politique et aux médias. Abonnement, 4-5 fois par an; gratuite.
- **«Europe – options pour la Suisse et réformes internes»** Brochure, 48 pages, gratuite.
- **«Service e-mail»** Informations sur votre PC chaque semaine, gratuit.
- **«Concept fiscal»** Propositions de l'économie en vue du renouvellement du régime financier. Brochure, 32 pages, Fr. 10.-.
- **«Portrait d'economiesuisse»** Domaines d'activités, prestations et objectifs de la Fédération des entreprises suisses, gratuit.

fredy.mueller@economiesuisse.ch

Consultations

10 juillet 2003

Ratification du Traité international sur les ressources phyto-génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Contact: rudolf.walser@economiesuisse.ch

18 juillet 2003

Révision de l'ordonnance sur la Poste en vue de la mise en œuvre de la vue d'ensemble de la Poste et de la révision de la loi sur la Poste.

Contact: rene.buholzer@economiesuisse.ch

Les membres souhaitant participer à une consultation peuvent demander le matériel nécessaire à economiesuisse.ch

Veuillez faxer le talon au 022 / 786 64 50

<input type="checkbox"/> Commande	<input type="checkbox"/> Modification d'adresse	Entreprise
		Rue
Nom		N° postal / lieu
Prénom		E-Mail
Fonction		